

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 20 FEVRIER 2020

L'an deux mille vingt et le 20 février, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans la salle des Mariages de UCEL, en session ordinaire, sous la présidence de M Louis BUFFET, Président de la communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 19H40 en présence de :

**PRESENTS** : Messieurs M. BOUSCHON, S. CIVIER, B. DE FOMMERYVAULT (proc de G. JALADE), P. GAILLARD, B. PERRUSSET (proc de G. FANGIER), P. MAISONNEUVE, JC. COURT, L. BUFFET (proc de G. SAUCLES), JY. PONTIER, R. MOULIN, J. DAURY (proc de JP LARDY), D. BERAL (proc de P. ROUX), J. SOUBEYRAND, B. MEISS (proc de R THIOLLIERE), R. ROURESSOL, J. LEBELLEGO, P. ABEILLON, D. RECCHIA (proc de A. BASTIDE), J. SEBASTIEN, S. REYNIER, J. SARTRE (proc de M. CHAZE), P. LAVIALLE, M. CEYSSON (proc de J-C FLORY), R. LACROTTE, M. TOURVIEILHE (proc de C. GARCIA), P. MANENT.  
Mesdames MC SAUSSAC (proc de G.DOZ), M. ALLAMEL, MN. DURAND (proc de F DUMAS), C. FAURE (proc de J. DURIEU), C. SUCHET (proc de F NOGIER), MF. MARTIN (proc de C. PASTRE), D. FORBIN, N. BARACAND et F. VOLLE.

Nombre de conseillers

En exercice : 55  
Présents : 35  
Procurations : 15  
Votants : 50  
Absents : 5

Date de convocation : 14/02/2020

Secrétaire de séance : Monsieur S. CIVIER

Absents : Messieurs A. LOYET, F. JOUFFRE, A. LACOSTE, A. CHIRAUSSSEL et Madame M. DUBOIS

En présence des suppléants non votants : P. DUPONT.

**Objet : Manifestation Les AstroNomades - Demandes de subventions.**

En 2012, la communauté de communes du Pays d'Aubenas-Vals a souhaité organiser un événement fédérateur autour duquel les communes puissent se retrouver, qui serve la mise en valeur du territoire, tout en impliquant le public touristique.

Le thème de l'astronomie avait été choisi grâce à l'opportunité qui s'était présentée d'exposer un fragment de la météorite tombée en 1821 à Juvinas. Aussi, depuis 2012, une manifestation dénommée Les AstroNomades valorise la culture scientifique (science de la Terre et des planètes) mais également le patrimoine local des communes qui accueillent l'événement.

La Communauté de communes du Bassin d'Aubenas souhaite perpétuer cet événementiel.

Les AstroNomades se déroulent sur trois jours en juillet et sur trois de nos communes (dont Aubenas pour la journée d'ouverture).

La manifestation change de thématique à chaque édition. Ces rencontres prévoient des animations entièrement gratuites pour le public : cafés-scientifiques, ateliers, conférences, balades, observations du ciel en nocturne etc.

Les partenaires sollicités sont : des associations à caractère scientifique (Clair d'étoiles et Brin d'Arche de Chassiers, l'Arche des Métiers du Cheylard, Clapas de Fons, Planète Sciences de Grenoble par exemple), des associations plus culturelles et créatives, des professionnels mais aussi des élus et techniciens des communes et des bénévoles des associations locales.

Les scientifiques conviés sont astrophysiciens, spécialistes des sciences de la terre et des planètes, géologues, etc... La qualité des conférences et des échanges avec le public est garantie par la notoriété des personnalités invitées, proposées par Brigitte Zanda et Éric Lewin, co-directeurs scientifiques des AstroNomades, et qui ont en charge la constitution de l'équipe scientifique de chaque édition.

Pour organiser l'ensemble de la manifestation, le budget a été estimé pour 2020 à de 20 870 € TTC comprenant les frais de transport et de séjours des scientifiques, les animations, la communication, la logistique (sonorisation des conférences), les frais d'exposition etc...

Afin de donner à cet événement le poids et le rayonnement qu'il mérite,

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de solliciter auprès de nos partenaires institutionnels des subventions pour un montant total de 7500 € qui se répartissent comme suit :**

- une aide financière de 3 000 € auprès du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes ;
- une aide financière de 3 000 € de la commune d'Aubenas ;
- une aide financière de 1 500 € du Conseil Général de l'Ardèche au titre du FIL, Fonds d'encouragement aux Initiatives Locales ;
- et autorise le Président à signer tous les actes et documents se rapportant à cette décision.

Pour extrait certifié conforme  
Fait à UCEL, le 21 février 2020  
Le Président, Louis BUFFET

